



**ASSOCIATION SÉJOUR PLEIN AIR**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Siège social : La Rose des Vents – route de port Kennet – 44420 PIRIAC**

**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**en date du 05 novembre 2016**

L'an deux mille seize et le samedi cinq novembre de dix heures trente à seize heures, les membres du Conseil d'Administration de l'Association se sont réunis à la Chapelle sur Erdre, sur convocation de Monsieur le Président du Conseil d'Administration, conformément à la délégation statué lors du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Sont présents ou représentés : Pierrick JAOUEN, Denis MOINET, Gaëlle MALECOT, Isabelle PÉROCHON, Michel HUCHET, Nelly RABOSSEAU et Annie PANNETIER.

Est absent et excusé : Julien QUENOUILLÈRE.

Le Conseil réunissant plus de la moitié de ses membres, peut valablement délibérer.

Eddy POUPPEVILLE, le directeur du centre, assiste à la séance.

Monsieur Pierrick JAOUEN, président, préside le Conseil d'Administration, conformément à la décision du conseil d'administration du 07 avril 2013.

Madame Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de secrétaire.

Monsieur Le Président ouvre la séance du Conseil d'Administration.

Figurent à l'ordre du jour les points suivants :

- Approbation des derniers comptes rendu de CA du 2 août 2016 et du 21 octobre 2016
- Validation de la fiche de poste de directeur
- Réponse du CA sur la proposition d'organisation des salariés
- Ecriture du courrier adressé aux membres actifs concernant les différents évènements survenus lors de l'été 2016.
- Prochaines dates des CA et réunions de bureau
- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

## Résumé du compte rendu du conseil d'administration :

- Approbation du dernier compte rendu du 02 août 2016

Validé (voir p. 3)

- Approbation du dernier compte rendu du 21 octobre 2016

Validé (voir p. 3)

- Validation de la fiche de poste de directeur

Validé (voir p. 3)

- Réponse du CA sur la proposition d'organisation des salariés

Il est demandé quelques précisions. Le travail suit son cours. (voir p.3)

- Ecriture du courrier adressé aux membres actifs concernant les différents évènements survenus lors de l'été 2016.

Pierrick va l'écrire.(voir p.4)

- Prochaines dates des CA et réunions de bureau

Voir p.4

- Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)

Voir p.4t

• **Approbation du dernier compte rendu du 02 août 2016**

0 CONTRE                      6 POUR                      1 ABSTENTION

• **Approbation du dernier compte rendu du 21 octobre 2016**

0 CONTRE                      7 POUR                      0 ABSTENTION

• **Validation de la fiche mission de directeur**

2 CONTRE                      5 POUR                      0 ABSTENTION

• **Réponse du CA sur la proposition d'organisation des salariés**

A l'AG on pourra présenter une organisation statuée sur l'organisation de l'ASPA.

Remarques avancées :

Sur les organisations proposées le point positif est qu'il y a une conscience qu'il faut évoluer.

Le tableau avec les compétences et autres détails serait un peu décalé car il avait été demandé celles d'un poste de directeur.

Tous les items souhaités sont-ils remplis?

Les demandes : - Voir des noms notés pour évaluer la polyvalence de chacun et chiffrer en terme de contrat.

- Prévoir un plan de formation par rapport aux items qui ne sont pas convenus.

Le pôle administratif :

Une déficience est notée car il se retrouve fragile et pas complètement dédié entre deux responsables qui ont des objectifs complètement différents qui vont se contredire.

Qui va le prendre en charge ?

Comment prioriser s'il y a désaccord ?

D'où la demande d'avoir un arbitre. Son rôle est d'avoir la responsabilité ; il peut déléguer mais il doit prendre les décisions en dernier recours.

Un élément manquant est le chiffrage d'une telle organisation.

Samuel a un niveau de compétences fragiles pour l'instant. Il n'a jamais fait ni de gestion de personnel ni de gestion des finances.

Maintenant il faut être dans l'action. Si on s'attend c'est le diable qui se mord la queue.

Un travail est en cours et on fait confiance.

La conscience est de faire bien pour l'avenir de l'association. Il y a une volonté de respecter les gens.

Nous avançons, le train est en marche.

S'il y a des demandes d'être encore rassuré ce sera fait.

Proposition de Denis :

Avoir un responsable pour l'ensemble de ce qui concerne le CA avec un transfert de compétences et de responsabilités et d'une partie du budget sur deux pôles.

La résultante c'est que cela remet en cause le statut et les gens actuellement en poste.

Dans ce cas nous faisons un choix de tirer un trait sur la polyvalence des salariés.

Il faut distinguer entre responsabilité, faire et présence et envisager les progressions possibles dans l'activité.

Au schéma B il manque à l'équipe de direction les noms des personnes et chiffrer le projet.

La deuxième proposition :

Le directeur hôtellerie est en liaison avec le coordinateur animation.

Elle doit être chiffrée aussi.

L'équipe est au courant de ce qui se passe, du travail engagé.

Cela passe par une étude sérieuse de ce que va être notre activité ainsi que par le temps dont on dispose pour mettre en place le business plan.

- **Ecriture du courrier adressé aux membres actifs concernant les différents évènements survenus lors de l'été 2016.**

Pierrick va écrire le courrier à partir de la synthèse d'Antony avec des dates d'échéances de rencontres qui seront le projet associatif et l'AG.

- **Prochaines dates des CA et réunions de bureau**

09 décembre à la Chapelle sur Erdre

- **Questions diverses (obligatoirement notifiées avant l'ouverture de la séance)**

Serge :

Il reste à Piriac en contrat aidé. Afin d'éviter les problèmes de logement et autres il travaille 20 heures sur 3 jours à Piriac. Il loge sur le centre et se débrouille pour ses repas.

La question se pose d'envisager l'achat d'un véhicule avec boule pour aller à la déchetterie (un express ?)

Mail aux membres actifs : Au courrier de rappel des dates sera joint un appel à candidature pour faire partie du CA et sera envoyé aux membres actifs.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été discutés, la séance est levée.

Prochain conseil d'administration le 09 décembre 2016 à 18h00 à La Chapelle sur Erdre.

Signature du Président



Signature de la secrétaire

